



de l'école au supérieur

► **Communiqué de presse**

info@snalc.fr - snalc.fr - @SNALC_national

PRÉPAS ECG : LE MINISTÈRE POMPIER PYROMANE ?

Le SNALC a pris connaissance des premiers éléments visant à une « réforme en profondeur » des classes préparatoires ECG, appuyée sur un diagnostic qu'il juge plus que discutable.

Le SNALC rappelle qu'il avait averti très en amont le ministère de l'Éducation nationale, puis le comité de pilotage du ministère de l'enseignement supérieur, sur les effets pervers liés tant à la réforme du lycée qu'à celle des classes préparatoires, notamment ECG et BCPST. Il constate qu'il avait raison sur l'ensemble de ses analyses.

Alors même que la première génération d'étudiants n'a pas encore passé les concours et que l'Éducation nationale vient de modifier la structure de l'enseignement des mathématiques en première générale, il faudrait tout chambouler une nouvelle fois en ECG.

Le SNALC demande à être reçu le plus vite possible par le comité de pilotage, qui va prochainement être reconstitué. Comme il l'a fait en 2013, le SNALC sera intraitable sur la question des obligations de services des collègues, qui ne feront pas les frais des errements des deux ministères en matière de réformes pédagogiques.

Le SNALC exige la mise en place d'un cycle de consultation des organisations syndicales représentatives sur le bilan de la réforme du lycée et demande que l'on réexamine l'abandon de la troisième spécialité en terminale.

Paris, le 22 novembre 2022

Contact :

Jean-Rémi GIRARD, président du SNALC, girardsnalc@yahoo.fr

SNALC. De l'école au supérieur